

LA DEMOGRAPHIE URBAINE EN FRANCE SOUS L'ANCIEN REGIME.
PROBLEMES DE METHODE

POR FRANÇOIS LEBRUN (Univ. de Haute-Bretagne)

Les progrès décisifs de la démographie historique appliquée à la France d'Ancien Régime datent, on le sait, des années 1950. Sous l'impulsion simultanée de Pierre Goubert et de Louis Henry, une méthode d'exploitation des registres paroissiaux était mise au point, cependant que *Beauvais et le Beauvaisis* d'une part, *Crulai* d'autre part fournissaient deux éclatants modèles immédiatement imités. Il serait fastidieux et hors de propos de rappeler les très nombreuses monographies de type Auneuil ou Crulai qui se sont multipliées depuis quinze ans. Remarquons simplement que les modèles et leurs imitations concernent presque exclusivement des paroisses rurales. C'est pourquoi si grâce à ces monographies, nous connaissons maintenant les grands traits des structures démographiques de l'ancienne France rurale, il faut bien avouer notre relative ignorance en matière de démographie urbaine, sans mésestimer pour autant certaines études déjà réalisées (Beauvais, Amiens, Lyon, Marseille, Saint-Malo, Meulan, Caen) et sans vouloir anticiper sur celles actuellement en cours (Rouen, Reims, Grenoble notamment). La raison en est que la méthode de reconstitution des familles magistralement mise au point par Goubert et Henry pour l'étude des paroisses rurales, ne peut que très difficilement être transposée pour l'étude des villes, grandes ou moyennes, et ceci à cause des trois caractères spécifiques de la population urbaine sous l'Ancien Régime: son importance numérique, sa mobilité, son hétérogénéité.

L'importance numérique de la population urbaine —le plus souvent répartie de surcroît entre plusieurs paroisses— constitue la première difficulté. Elle rend en effet, sinon techniquement impossible, du moins extrêmement coûteux en temps et éventuellement en argent, le dépouillement sur fiches ou même le dépouillement abrégé nominatif, et ultérieurement l'exploitation de ces dépouillements. Donnons quelques chiffres pour fixer les idées. Une ville de 20.000 habitants fournit sur un siècle 150.000 à 180.000 actes. L'étude démographique de Saint-Malo, de 1650 à 1800, a nécessité le travail d'une dizaine d'étudiants dans le cadre de mémoires de maîtrise collectifs dirigés par Jean Delumeau; le dépouillement a porté, pour la seule période 1650-1750, sur 112.351 actes, tous retranscrits sur fiches; or la ville n'avait que 15.000 à 20.000 habitants à la fin du XVII^e siècle, 10.000 sans doute au milieu du XVIII^e. Certes l'utilisation de l'ordinateur ouvre ici des perspectives prometteuses, comme le montreront prochainement les travaux de Jean-

Pierre Bardet sur Rouen, d'Antoinette Chamoux sur Reims, de Bernard Bonnin sur Grenoble. Toutefois, il convient de ne pas se faire trop d'illusions: dans l'état actuel des techniques, le dépouillement même des registres reste un travail artisanal et donc extrêmement long; quant à l'exploitation des données par ordinateur, elle ne sera véritablement "opérationnelle" que lorsqu'un programme applicable à la plupart des villes d'Ancien Régime aura été mis au point. Ainsi, il semble que dans la meilleure hypothèse, l'utilisation de la "méthodologie lourde" Goubert-Henry doit rester exceptionnelle.

Mais, plus grave encore que le nombre des hommes, leur mobilité constitue la seconde grande difficulté à laquelle se heurte le chercheur. Cette mobilité revêt, on le sait, différentes formes. Il y a d'abord la pratique plus ou moins généralisée selon les villes, de la mise en nourrice à la campagne d'un certain nombre d'enfants appartenant à tous les milieux, y compris les milieux populaires; or très fréquemment, ces enfants nés et baptisés en ville, meurent et sont inhumés dans la paroisse de campagne où ils ont été nourris; de ce fait, la mention de leur décès ne figure pas sur le registre de la paroisse urbaine où a été mentionné leur baptême. On conçoit la bêtise que risque de faire le démographe qui prétendrait calculer dans ces conditions des taux de mortalité infantile. L'existence dans la plupart des villes, grandes et moyennes, d'un ou plusieurs hôpitaux —hôtel-Dieu ou hôpital général— entretient une autre forme de mobilité dont témoignent les registres de sépultures de ces hôpitaux: beaucoup des malheureux qui y meurent sont originaires soit de la campagne, le plus souvent proche, soit d'une autre ville, souvent assez lointaine. Mais ce n'est que dans les meilleurs cas que les registres permettent de distinguer de façon sûre et complète, décédés originaires de la ville et décédés "horsains". On comprend que la distinction soit pourtant d'importance si l'on songe à la proportion des décès dans les hôpitaux par rapport à la totalité des décès dans la ville: à Bordeaux, entre 20 et 25 pour cent selon les années, au XVIII^e siècle; à Angers, 32 pour cent dans les deux dernières décennies de l'Ancien Régime, soit un décès sur trois. Autre forme de mobilité, celle des garçons et des filles qui viennent des paroisses rurales les plus proches pour se placer en ville comme valets ou servantes, contribuant au maintien du corps des domestiques qui est une des composantes les plus originales de la population urbaine de par le nombre de ses membres (10 pour cent de la population totale d'Angers au XVIII^e siècle, plus de 20 pour cent de la population active) et de par le célibat prolongé et souvent définitif de la plupart d'entre eux. Il faut tenir compte aussi de l'existence en ville de toute une population flottante, soit du fait de la nature même du métier exercé —marchands, rouliers, bateliers—, soit du fait de la précarité de l'emploi —gens modestes venant chercher du travail en ville ou la quittant pour en trouver ailleurs. Enfin, en période de crise, crises de subsistances du XVII^e siècle surtout, on assiste à de véritables exodes vers la ville de gens de la campagne, hommes, femmes, enfants, en quête de travail, de secours et de pain; certes, la plupart regagnent de gré ou de force, leur bourg ou leur hameau au bout de quelques semaines, mais combien sont morts dans la ville entre temps? Bref, si le postulat de la stabilité est admissible lorsqu'il s'agit de paroisses rurales, la

mobilité restant de fait très faible quels que soient les phénomènes d'errance, ce même postulat appliqué à la ville d'Ancien Régime n'est plus soutenable, ce qui suffirait à rendre extrêmement aléatoire et largement inefficace la méthode de reconstitution des familles.

Une dernière source de difficultés réside dans l'hétérogénéité de la population urbaine d'Ancien Régime. La population rurale, elle, est relativement homogène, prise du moins dans le cadre d'une province déterminée et abstraction faite des très rares notables (souvent totalement absents, curé mis à part). Les différences sociales qui existent au sein de la société paysanne des bocages de l'Ouest par exemple, entre le riche métayer et le plus pauvre des journaliers, s'estompent face à la vie et face à la mort: les manières de vivre et de penser, les comportements démographiques sont en gros les mêmes, sauf sans doute en période de crises de subsistances où se fait jour une cruelle inégalité devant la faim et devant la mort. C'est beaucoup plus de paroisse à paroisse, en fonction des terroirs et de leurs aptitudes naturelles, en fonction aussi des mentalités, qu'apparaissent les différences, souvent profondes: la mortalité infantile est beaucoup plus élevée en Sologne qu'en Val de Loire, ce qui s'explique aisément; la fécondité, plus élevée en Bretagne qu'en Quercy, ce qui échappe davantage à l'explication. Là encore, par conséquent, la paroisse rurale apparaît, dans sa relative homogénéité, comme un champ d'analyse privilégié, permettant ensuite les plus fructueuses comparaisons. Par contre, la ville est à elle seule un microcosme où cohabitent tous les groupes entre lesquels se divise la société d'Ancien Régime: nobles d'épée et de robe, clergé régulier et séculier, officiers de justice, de police et de finances, rentiers, marchands, artisans, compagnons, bêcheurs, vigneron, domestiques, journaliers, gagne-petits, mendiants. Ainsi se trouve posé le problème d'une étude démographique susceptible de faire apparaître des différences de comportement entre les groupes sociaux, au niveau par exemple, de la fécondité et d'une éventuelle apparition de limitation des naissances. Mais on voit tout de suite la difficulté d'une telle étude. Dans certaines villes, telle paroisse présente une majorité d'ecclésiastiques et de rentiers, telle autre une majorité d'artisans et de gens de métier, il est très rare que les paroisses urbaines présentent une homogénéité suffisante pour servir de base à une véritable démographie sociale différentielle.

Concluons: alors que la population rurale d'Ancien Régime appréhendée dans le cadre paroissial, y apparaît numériquement peu nombreuse et relativement stable et homogène, la population urbaine échappe très largement par son nombre, sa mobilité et son hétérogénéité, aux possibilités d'analyse et de synthèse démographique qu'offre la méthode de reconstitution des familles qui devient ici non seulement coûteuse mais partiellement inopérante. Cela ne signifie pas pour autant que la démographie est totalement désarmée face au phénomène urbain d'Ancien Régime. A défaut de la voie royale et bien balisée de la monographie de type Henry, il lui faut ouvrir des chemins d'approche, multiples, diversifiés, parfois détournés, en fonction des sources dont il dispose, registres paroissiaux, mais aussi rôles fiscaux et recensements, et en fonction des problèmes à résoudre, structures démographiques, mais aussi conjoncture et évolution de la population. Avant d'examiner suc-

cessivement ces trois grands types de problèmes, il convient de dire un mot d'un préalable à toute étude de démographie urbaine: la connaissance précise des limites de la ville et de ses différentes paroisses. La méthode la plus sûre pour dresser cette cartographie paroissiale, consiste à faire la nomenclature des rues, ruelles, places, carrefours et lieux-dits de chaque paroisse soit d'après les rôles de taille ou de capitation s'ils sont suffisamment explicites, soit d'après les registres de sépultures dépouillés sur un an ou deux, s'ils mentionnent (ce qui est d'ailleurs exceptionnel) le lieu où le corps a été "levé", soit enfin d'après les recensements qui sont, lorsqu'ils existent, les sources les plus sûres en ce domaine, certains d'entre eux fournissant en outre, le nombre exact des maisons par rue. Il suffit ensuite de reporter ces données sur un plan de l'époque (il en existe, et souvent d'excellentes, pour toutes les villes de France de quelque importance). Toutefois, cette double opération ne va pas sans certaines difficultés auxquelles il convient d'être attentif; la "paroisse" du collecteur ou du recenseur n'est pas toujours exactement celle du curé; une même rue, une même place peuvent appartenir à deux, voire trois paroisses différentes; les rues et espaces urbains sont très inégalement peuplés: telle rue très logue sur un plan du XVIII^e siècle peut n'avoir que quelques maisons habitées, telle minuscule impasse, loger une cinquantaine de familles; certaines paroisses urbaines comportent des faubourgs qu'il convient à l'évidence d'englober dans l'étude, mais peuvent comporter aussi des zones totalement rurales, souvent assez éloignées, qu'il conviendrait d'exclure (ce qui est pratiquement insoluble au niveau des registres paroissiaux), cependant qu'à l'inverse certaines paroisses rurales limitrophes de la ville peuvent englober des parties de faubourgs.

Dans cet espace urbain ainsi reconstitué, autant qu'il est possible, dans sa réalité vécue, se pose d'abord le problème des structures démographiques anciennes et des moyens de les étudier en tournant les difficultés que nous évoquions tout à l'heure. A vrai dire, certaines de ces difficultés risquent de rester rédhibitoires: c'est le cas de la mortalité infantile, ce facteur pourtant capital de la démographie ancienne. Par contre, les mouvements saisonniers des mariages, des conceptions et des décès peuvent être mis en évidence à partir d'un simple comptage mensuel des actes dans la totalité des paroisses de la ville. Ce comptage, entreprise assez longue et fastidieuse, mais encore à la portée d'un chercheur individuel, est d'ailleurs susceptible de fournir beaucoup d'autres renseignements et il constitue la première opération, absolument indispensable, pour la connaissance même approchée, de la population d'une ville d'Ancien Régime. C'est ainsi que si l'on dispose, à une date quelconque du XVII^e ou du XVIII^e siècle, d'un bon recensement de la population de la ville, on peut calculer des taux bruts de natalité et de mortalité (ces derniers, plus sujets à caution du fait de la sous-évaluation de la mortalité infantile). Pour être vraiment significatifs, de tels taux doivent être non des taux annuels correspondant à l'année du recensement, mais de préférence des taux moyens calculés en utilisant par exemple les chiffres moyens des naissances et des décès pendant les neuf années encadrant l'année du recensement. Quant à ces traits structurels essentiels que sont d'une part la fécondité et ses composantes, âge au mariage des filles, intervalles entre les naissances, d'autre part la mobilité, on ne peut espérer les saisir,

dans les meilleurs cas, que par sondages dans les registres paroissiaux. A cet égard, Michel Terrisse propose dans sa thèse inédite sur Marseille, une méthode qui pourrait, semble-t-il, être étendue avec profit à d'autres grandes villes. Cette méthode est basée sur l'utilisation des rubriques ou tables alphabétiques dressées par paroisse à la fin du XVIII^e siècle dans beaucoup de villes, grandes et moyennes. Il s'agit de gros registres, généralement un pour les mariages, un pour les baptêmes, un pour les sépultures, qui donnent par année depuis l'existence des registres dans la paroisse, et par ordre alphabétique, la liste des personnes concernées, avec le jour et le mois de l'acte correspondant. On procède alors par sondages successifs: choix d'une ou plusieurs paroisses, puis choix de quelques années, cinq, six ou dix, de préférence dans la première moitié du XVIII^e siècle pour pouvoir suivre les familles ainsi constituées jusqu'à la mort des deux époux, même les plus âgés, avant 1792, enfin choix, en fonction de l'onomastique régionale, d'une lettre initiale des noms d'époux (on peut retenir éventuellement deux ou trois lettres différentes). On relève ainsi dans la table alphabétique des mariages un certain nombre d'actes que l'on complète très facilement en se reportant grâce à la date, aux registres paroissiaux. On recherche ensuite la descendance de ces familles conjugales en recourant à la table alphabétique des baptêmes qui fournit tous les baptisés dont les noms sont homonymes de ceux relevés dans l'échantillon des mariages. On se reporte alors aux registres paroissiaux pour obtenir les renseignements complémentaires qui permettront de discriminer dans la masse des descendance homonymes ainsi relevées, celles qui appartiennent aux couples de l'échantillon. En définitive, on se constitue ainsi un certain nombre de fiches de famille beaucoup plus rapidement que par la méthode traditionnelle. L'ensemble de ces fiches fournit d'abord des renseignements sur l'âge au mariage et l'origine géographique des époux. Il convient ensuite de les classer en deux grandes catégories: les fiches des unions ayant une descendance attestée et les autres. Ces dernières sont, en fait, peu utilisables, car l'absence de descendance peut être soit réelle, soit seulement apparente, sans qu'il soit possible de faire la part des ces deux phénomènes et de leurs causes: stérilité totale pathologique ou décès d'un des époux quelques semaines après le mariage d'une part, départ du couple soit hors de la ville, soit vers une autre paroisse de la ville d'autre part. Les fiches des unions ayant une descendance sont, elles, susceptibles de fournir les éléments d'une étude classique de la fécondité, notamment le calcul des intervalles entre les naissances. Par ailleurs, si les actes de mariage ont livré des indications de profession suffisamment nombreuses et précises, les fiches peuvent se prêter à une étude de fécondité sociale différentielle. Enfin, si l'on dispose d'un recensement, on peut espérer y trouver quelques éléments sur la répartition de la population par sexe, par âge, par profession, sur sa densité aussi par rue, voire par maison; ainsi, le recensement de Grenoble en 1725, étudié par Edmond Esmonin.

Mais au-delà des structures, une étude de démographie urbaine doit se préoccuper des fluctuations de la conjoncture. Le simple comptage des mariages, des baptêmes et des sépultures aux XVII^e et XVIII^e siècles, parfois même dès le XVI^e, constitue la première étape. En effet, les courbes longues dressées grâce à ce comptage, permettent d'isoler dans le temps un certain

nombre de crises démographiques marquées essentiellement par des "clochers" de mortalité: grandes pestes du XVI^e et de la première moitié du XVII^e siècle, crises de subsistances du règne de Louis XIV, épidémies variées du XVIII^e siècle (la réalité étant d'ailleurs beaucoup plus complexe que cette répartition schématique). Il devient ensuite relativement facile, même à l'échelle d'une grande ville, d'entreprendre l'analyse démographique plus fine de ces crises, en recourant à nouveau aux registres paroissiaux pour en entreprendre cette fois le dépouillement abrégé sur les trois ou quatre ans encadrant la crise elle-même. Outre l'évolution précise des sépultures, des conceptions et des mariages, on peut ainsi étudier la répartition des décès par âge pendant la crise, cette répartition n'étant pas la même selon la nature de celle-ci: une crise de subsistances frappe à peu près également toutes les classes d'âge, de même, semble-t-il, que la peste, alors qu'une épidémie de dysenterie fait des coupes sombres surtout parmi les enfants et les adolescents. Ajoutons que l'étude de la conjoncture démographique doit s'appuyer sur d'autres sources que les seuls registres paroissiaux: délibérations du corps municipal, rapports du subdélégué ou de l'intendant, mercuriales, mémoires des médecins ou de chirurgiens, livres de raison, etc.

L'évolution de la population globale résulte à la fois des traits structurels (notamment l'immigration compensant l'éventuel déficit du mouvement naturel) et des accidents de la conjoncture. En l'absence de recensements réguliers, deux solutions de remplacement s'offrent à qui veut apprécier cette évolution sur les deux ou trois siècles de l'Ancien Régime, solutions médiocres, certes, mais qui ont le mérite d'exister. Il s'agit de l'utilisation des rôles fiscaux d'une part, des moyennes des mariages et des baptêmes d'autre part. On sait tous les problèmes que pose l'utilisation des rôles de taille personnelle en démographie historique: valeur du feu, nonenregistrement des privilégiés et exempts et surtout des pauvres. C'est ainsi qu'au Mans, la comparaison entre un recensement effectué en 1764 et le rôle de taille d'une année voisine montre que sur 4088 feux théoriquement taillables, il n'y en a en fait que 2614 imposés, soit près d'un tiers d'exonérés pour indigence. Ce qui est plus grave encore, c'est que cette proportion n'est pas constante, le chiffre des pauvres exonérés se gonflant brutalement en période de crise, pour diminuer ensuite. Toutefois, lorsque l'on dispose d'une série continue de chiffres de feux, une telle série peut constituer une première approximation de l'évolution de la population de la ville, à condition de ne pas vouloir accorder une trop grande importance aux fluctuations courtes, l'abaissement sensible du nombre de feux telle année pouvant avoir une signification économique (paupérisation) et non démographique (surmortalité), à condition aussi de ne pas chercher à transformer les chiffres de feux en chiffres d'habitants, opération délicate et, en l'occurrence, inutile. L'autre méthode consiste à utiliser les données des registres paroissiaux, comme le faisaient déjà aux mêmes fins les démographes du XVIII^e siècle, d'Expilly à Moheau, de Terray à Necker. On prend la moyenne sur dix ou douze ans, soit des mariages, soit des naissances, et on affecte cette moyenne annuelle d'un coefficient correspondant au taux supposé soit de nuptialité, soit de natalité, par exemple le coefficient 100 pour les mariages (10 pour mille), le coefficient 25 ou de préférence 28 pour les naissances (40 ou 36 pour mille). Certes, de tels

calculs partent d'un postulat: la constance des taux de nuptialité et de natalité pendant les deux ou trois siècles de l'Ancien Régime. Il semble qu'un tel postulat soit grossièrement acceptable, du moins jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, époque où un début de limitation des naissances est susceptible d'avoir fait baisser le taux de natalité.

Au total, les difficultés, réelles, de l'étude de la population des villes sous l'Ancien Régime, ne doivent pas décourager les chercheurs. Je pense pour ma part que plusieurs voies d'approche sont possibles. La première consiste à utiliser la "méthodologie lourde" de dépouillement exhaustif des registres paroissiaux et de reconstitution des familles, mais sous deux conditions: l'appliquer à une ville moyenne, 20.000 à 25.000 habitants au maximum, et non à une grande ville; englober dans l'étude, pour tenir compte des phénomènes de mobilité, les paroisses rurales les plus proches dans un rayon à déterminer en fonction de la ville étudiée. Mais il est douteux que de telles études qui postulent la constitution de groupes de travail dotés de moyens suffisants, puissent être multipliées. Un second angle d'attaque peut être la monographie d'une ville, même grande, en utilisant une "méthodologie légère": le comptage mensuel des actes, suffisant pour éclairer la conjoncture, l'évolution probable de la population, voire même quelques traits structurels; la constitution de fiches de famille par sondages soit directement dans les registres, soit en recourant aux tables alphabétiques; l'utilisation des recensements et des rôles fiscaux, quand il y en a. Enfin, une troisième direction peut être fournie par l'étude de quelques grands problèmes se prêtant ultérieurement à de fructueuses comparaisons de ville à ville: la mobilité vue à travers les actes de mariages ou les registres de décès dans les hôpitaux, la mise en nourrice étudiée depuis les paroisses d'accueil, les enfants illégitimes et les enfants trouvés, la mortalité en temps de crise, céréalière ou épidémique, les débuts de la contraception, etc. De nombreux travaux en cours prouvent que ces différentes voies sont déjà largement ouvertes. La démographie urbaine d'Ancien Régime est un domaine dont l'exploration ne fait que commencer.